

CHARTRE D'ÉTHIQUE ET DE BIENTRAITANCE

des établissements et services du
Centre intercommunal d'action sociale
(CIAS) du Grand Annecy

Les élus et les agents du CIAS partagent une approche humaniste qu'ils veulent exprimer quotidiennement dans la mise en oeuvre de leur mission d'accompagnement de la personne âgée.

Une approche traduite par le **RESPECT** de la personne, dûe à son âge, son histoire, son individualité :

- en préservant son autonomie et sa liberté d'expression dans les décisions qui la concernent et dans l'exercice des actes de la vie courante,
- en prenant soin de lui apporter, en complément de l'aide et de l'affection irremplaçables de sa famille et de ses proches, le maximum de soutien et de bien-être, à toutes les étapes de l'accompagnement, y compris dans la fin de sa vie,
- en favorisant une qualité relationnelle garante de la place et de l'épanouissement de la personne âgée et du professionnel qui l'accompagne, et propice à la sérénité de sa famille.



Le sens de l'action des élus et des professionnels repose sur des valeurs essentielles.

Respect de la personne

Justice et équité

Responsabilité et engagement professionnel

Bienveillance, tact et sollicitude

Respect de la personne

L'avancée en âge, le handicap et la perte d'autonomie sollicitent avec une grande exigence notre capacité à la **reconnaissance** et au **respect** de la personne. Chaque personne âgée a développé sa propre singularité, sa propre histoire, sa richesse affective, ses habitudes, ses croyances, ses désirs, ses projets. Le CIAS s'engage à respecter cette **individualité**.

Justice et équité

Les **libertés fondamentales**, garantes de la dignité humaine prennent tout leur sens dans l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. Le CIAS s'engage à apporter la plus grande vigilance au respect de ces libertés, tout en les adaptant au niveau d'autonomie des personnes accompagnées. Cet ajustement doit se faire dans l'intérêt exclusif des personnes âgées.

Responsabilité et engagement professionnel

Deux valeurs traduisent le sens de la responsabilité professionnelle : d'une part la **compétence technique**, d'autre part la **conscience professionnelle**, c'est-à-dire la volonté constante de bien faire. Le CIAS s'engage à promouvoir ces deux dimensions essentielles de la responsabilité professionnelle, ainsi que le bien-être des agents, qui est une composante de leur engagement.

Bienveillance, tact et sollicitude

Le respect de **l'intégrité** et de la **sensibilité** des personnes est primordial. **Prendre soin**, c'est faire preuve de **patience** et de **sollicitude**, qualités essentielles de l'accompagnant, qui permettent de respecter le rythme de vie et d'action, souvent fortement ralenti, de chacun. **Le tact** concerne tout à la fois la délicatesse du **toucher** et la volonté de ne pas brusquer ou heurter la sensibilité par le geste, souvent intime, ou la **parole**. **Dans le cadre de l'accompagnement, la bientraitance permet de concevoir le plus justement et le plus respectueusement la place de la personne âgée.**

